



#VOTE16NB

Communiqué de presse

Diffusion immédiate

La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick lance sa campagne de sensibilisation sur le vote à 16 ans et un cours d'éducation civique

Moncton, N.-B., le 5 septembre 2018 - La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) a lancé aujourd'hui sa campagne de sensibilisation et mobilisation pour l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans au Nouveau-Brunswick accompagné d'un cours d'éducation civique obligatoire dans les classes (un mandat adopté par les membres de la FJFNB en 2014). Cette campagne a pour but d'informer les citoyens et citoyennes néo-brunswickois, des avantages que pourrait apporter l'abaissement de l'âge de vote dans la province et de créer une discussion sur le sujet.

En prévision du potentiel référendum de 2020 sur le sujet, la FJFNB a jugé important d'informer les résidents et résidentes du Nouveau-Brunswick sur cet enjeu majeur. Cette campagne se base sur des études et recherches qui prouvent et promeuvent les vertus du droit de vote à 16 ans pour l'ensemble de la société.

« Nous sommes heureux d'amener de nouveau cette revendication dans l'espace public. Notre dernière campagne date de 2016 et nous visons désormais une approche plus globale. En effet, nous voulons rejoindre plus largement nos membres, mais aussi leur famille et leurs amis, ainsi que la communauté du N.-B. dans son ensemble sans distinction de langue. Nous espérons aussi obtenir des réponses claires des partis politiques quant à leur position sur le sujet. » Déclare Émile Couturier, président de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick.

En plus d'abaisser l'âge de vote à 16 ans dans la province, la FJFNB souhaite qu'un cours d'éducation civique soit donné obligatoirement à tous les élèves des écoles secondaires. Ce cours en question apprendrait aux jeunes comment fonctionne la politique au niveau provincial et fédéral, les droits et devoirs des citoyens et citoyennes afin de les inciter à faire des choix éclairés et d'assurer une participation citoyenne durable.

De nombreux organismes ont apporté leur soutien à l'initiative et la FJFNB invite le plus grand nombre de personnes à se joindre au mouvement et à signer [la pétition](#). La campagne se déroule pendant tout le mois de septembre. Pour plus d'information, le grand public est invité à visiter le site internet bilingue : www.Vote16NB.ca.

À propos : L'abaissement de l'âge de vote à 16 ans au Nouveau-Brunswick est une initiative de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick depuis 2014. La FJFNB est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de défendre les intérêts de la jeunesse acadienne et francophone de la province.

- 30 -

Contact presse : Anne-Sophie Farion, Agente de communications,
Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

✉ communications@fjfnb.nb.ca ☎ Bureau : (506) 857-0926 🌐 www.vote16nb.ca